



**GLTN**  
GLOBAL LAND TOOL NETWORK

# STRATÉGIE DU RÉSEAU MONDIAL D'OUTILS FONCIERS POUR 2018-2030

*UN MONDE DANS LEQUEL CHACUN JOUIT DE DROITS FONCIERS SECURISES*

## PARTENAIRES de GLTN

1. Aalborg University
2. ActionAid International
3. African Institute for Strategic Research Governance and Development (AISRGD)
4. Arab Union of Surveyors (AUS)
5. Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA)
6. Asian Coalition for Housing Rights (ACHR)
7. Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development (ANGOC)
8. Association of African Planning Schools (AAPS)
9. Bill and Melinda Gates Foundation
10. Cadasta
11. Centre for Land Tenure Studies (CLTS) - Norwegian University of Life Sciences
12. China Land Survey and Planning Institute
13. Cities Alliance
14. Comite technique foncier-Developpement (CTFD)
15. Commonwealth Association of Surveying and Land Economy (CASLE)
16. Development Workshop
17. Eastern Africa Land Administration Network (EALAN)
18. Federation des Geometres Francophones (FGF)
19. Federation of Women Lawyers (FIDA)
20. French Ministry of Europe and Foreign Affairs
21. Food and Agriculture Organization (FAO)
22. German Agency for International Development Cooperation (GIZ)
23. German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ)
24. Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET)
25. Habitat for Humanity International (HfHI)
26. Habitat International Coalition (HIC) - Housing and Land Rights Network
27. Huairou Commission
28. Institute for Advanced Sustainability Studies (IASS)
29. Institute for Housing and Urban Development Studies (IHS)
30. Institute for International Urban Development (I2UD)
31. International Alliance on Land Tenure and Administration (IALTA)
32. International Federation of Surveyors (FIG)
33. International Fund for Agricultural Development (IFAD)
34. International Institute for Environment and Development (IIED)
35. International Institute of Rural Reconstruction (IIRR)
36. International Islamic University Malaysia (IIUM)
37. International Land Coalition (ILC)
38. International Research Group on Law and Urban Space (IRGLUS)
39. International Union for Land Value Taxation and Free Trade (IU)
40. International Union of Notaries (UINL)
41. Kadaster International
42. Korea Land and Geospatial InformatiX Corporation (LX Corporation)
43. Land Portal Foundation
44. Landesa
45. Lantmateriet - The Swedish mapping, cadastral and land registration authority
46. Legal Action Worldwide (LAW)
47. Les Afriques dans le Monde (LAM)
48. Lincoln Institute of Land Policy
49. Millennium Challenge Corporation (MCC)
50. Ministry of Foreign Affairs and International Development - France
51. Ministry of Foreign Affairs, the Netherlands
52. Namati
53. Netherlands Academy on Land Governance for Equitable and Sustainable Development (LANDac)
54. Network-Association of European Researchers on Urbanisation in the South (N-AERUS)
55. Norwegian Refugee Council (NRC)
56. Open Source Geospatial Foundation (OSGeo)
57. Oxfam International
58. Regional Centre for Mapping of Resources for Development (RCMRD)
59. RMIT University
60. Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)
61. Slum/Shack Dwellers International (SDI)
62. Slum/Shack Dwellers International (SDI)/ NSDFU
63. Statens Kartverk (Norwegian Mapping Authority Cadastre and Land Registry)
64. Swedish International Development Cooperation Agency (Sida)
65. Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC)
66. Technical University Munich (TUM)
67. Terra Institute
68. United Nations Economic and Social Commission for Asia Pacific (UNESCAP)
69. United Nations Economic Commission for Africa (UNECA)
70. United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN Women)
71. United Nations Environment Programme (UNEP)
72. United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat)
73. University of East London (UEL)
74. University of Florida (UF)
75. University of Twente - Faculty of Geo-Information Science and Earth Observation (ITC)
76. University of West Indies (UWI)
77. Urban LandMark
78. Urban Training and Studies Institute (UTI)
79. World Bank
80. World Vision International

## DEVELOPMENT PARTNERS

GLTN acknowledges the important role of our development partners.





# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>5</b>
LE DÉFI .....	5
CADRES DE SOUTIEN.....	5
LA STRATÉGIE .....	6
NOTRE NOUVELLE STRATÉGIE COMPORTE:.....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>8</b>
<b>01. SÉCURITÉ FONCIÈRE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LE 21ÈME SIÈCLE</b> .....	<b>9</b>
POURQUOI LA TERRE EST IMPORTANTE.....	9
OPPORTUNITÉS .....	9
<b>02. RÉSEAU MONDIAL D’OUTILS FONCIERS</b> .....	<b>11</b>
QUI SOMMES NOUS? .....	11
QUELLE VALEUR AJOUTONS-NOUS?.....	11
NOTRE CONTRIBUTION NICHE .....	12
QU’AVONS NOUS RÉALISÉ? .....	13
LEÇONS ET DÉFIS .....	15
<b>03. STRATÉGIE DE GLTN POUR 2018–2030</b> .....	<b>17</b>
FOCUS ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES.....	17
VISION, MISSION ET OBJECTIF .....	18
VALEURS FONDAMENTALES .....	18
OBJECTIFS STRATÉGIQUES .....	19
COMMENT ATTEINDRONS-NOUS CES OBJECTIFS? .....	21
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>26</b>



## LISTE DES ENCADRÉS ET SCHÉMAS

Encadré 1. L'ampleur du problème de gestion foncière.....	9
Encadré 2. Le continuum de droits fonciers .....	10
Encadré 3. Les objectifs de développement durable et le Nouveau programme pour les villes sur la sécurité d'occupation .....	12
Encadré 4. Développement des outils GLTN (statut avril 2018).....	13
Encadré 5. Principales réalisations depuis 2012 (au moment de l'examen à mi-parcours, 2016) .....	14
Schéma 1. Pays où les outils foncier GLTN sont utilisés.....	14
Schéma 2. Comment les outils fonciers mènent au changement positif : preuves des Phases 1 et 2 .....	15
Schéma 3. Stratégie de GLTN pour 2018–2030.....	18
Schéma 4. Les quatre piliers de la stratégie de GLTN pour 2018–30.....	19

# RÉSUMÉ

## LE DÉFI

Le monde est confronté à des défis cruciaux en matière de droits au logement, à la terre et à la propriété. L'insécurité foncière affecte la majorité de la population dans tous les types de zones : rurales, périurbaines et urbaines. La situation est particulièrement dramatique dans les pays en développement où, dans de nombreux cas, plus de 90% des propriétés foncières ne sont ni documentées, ni administrées, ni protégées. Assurer la sécurité foncière pour tous est une étape cruciale vers un développement humain durable. C'est également essentiel pour la réalisation des droits humains de toutes les femmes et de tous les hommes.

Le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 repose sur cinq préoccupations fondamentales : **les peuples, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat** (Nations Unies 2015). Le régime foncier joue un rôle important dans tous ces domaines. Les 17 objectifs de développement durable et de nombreux objectifs de l'agenda ne peuvent être atteints sans un profond changement de la sécurité foncière et de la gestion foncière. Alors que les populations grandissent et se déplacent, que le monde fait face aux incertitudes du changement climatique, de l'urbanisation rapide et de la demande accrue de produits alimentaires, nous devons concevoir et mettre en œuvre des systèmes fonciers qui fonctionnent pour tous et pour la planète.

Depuis notre lancement en 2006, nous, « Global Land Tool Network » (GLTN), avons posé une base solide pour relever ce défi. GLTN est une alliance dynamique de plus de 75 acteurs fonciers et parties

prenantes dans le monde qui adhèrent à un ensemble de valeurs et de principes ainsi qu'à un programme de travail commun visant à améliorer la sécurité foncière. GLTN adopte une approche inclusive pour le régime foncier, soutenue par des outils fonciers : des méthodes pratiques innovantes pour résoudre les problèmes liés au régime foncier. GLTN développe, teste, démontre et diffuse ces outils via notre réseau.

La série de 26 outils fonciers du GLTN, qui sont à divers stades de recherche et de mise en œuvre, se rapporte à cinq domaines thématiques d'intervention et huit questions transversales. Nous avons entièrement développé et testé sur le terrain 18 d'entre eux, ils sont utilisés dans un nombre croissant de pays. En 2017, ils avaient entraîné une nette amélioration de la sécurité d'occupation pour plus de 200 000 ménages dans 13 pays. Il ne s'agit là que des ménages qui ont bénéficié directement de notre œuvre. Des millions d'autres personnes ont déjà bénéficié indirectement des changements de politique que nous avons soutenus, et des millions d'autres le feront à mesure que nous intensifierons notre travail dans la période à venir.

L'adoption, l'institutionnalisation et la mise en œuvre à grande échelle de notre approche et de nos outils par un nombre croissant de partenaires et de pays aux niveaux local et national sont essentielles au succès de l'Agenda 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable.

## CADRES DE SOUTIEN

*Quatre cadres internationaux préconisent des programmes à grande échelle pour traiter de la sécurité du régime foncier. Les systèmes de suivi de ces cadres permettent de mesurer les progrès.*

**Les objectifs de développement durable (janvier 2016) :** Cinq des 17 objectifs (1, 2, 5, 11 et 15) se réfèrent spécifiquement à la terre dans le développement durable. L'indicateur 1.4.2 suit les progrès accomplis en matière de renforcement de la sécurité foncière.

**Le Nouvel agenda urbain (octobre 2016) :** il met l'accent sur la sécurité foncière, le logement et le développement communautaire en tant qu'exigences essentielles pour des villes durables, inclusives et efficaces. Il envisage des villes et des établissements humains qui assument leur fonction sociale, y compris la fonction sociale et écologique de la terre. Cela confirme l'importance de l'approche du continuum des droits fonciers et du rôle des réseaux GLTN.

**Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (mai 2012) :** ces directives ont placé le régime foncier au centre des efforts visant à garantir les droits fonciers pour la sécurité alimentaire et à protéger les ressources naturelles.

**La Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique (2009) :** es États parties décident de : 1) s'assurer que les lois foncières permettent un accès équitable à la terre et aux ressources foncières pour tous les utilisateurs de la terre, notamment les jeunes et autres groupes vulnérables et sans terre tels que les personnes déplacées ; 2) renforcer la sécurité du régime foncier pour les femmes.

**Sources :** UN DESA (n.d.), Habitat III (2016), FAO (2015), Union Africaine (2009)

## LA STRATÉGIE

Notre stratégie 2018-2030, telle que décrite dans le présent document, indique comment nous aiderons les gouvernements nationaux et locaux et d'autres partenaires clés à s'acquitter de leurs obligations en matière de développement inclusif et à honorer leurs engagements pour les objectifs de développement durable et obligations concernant les droits humains en matière de terre et de sécurité foncière. Notre stratégie restera un document évolutif, soumis à des révisions et améliorations périodiques.

### L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE COMPORTE DEUX VOILETS ::

1. Consolider l'œuvre de GLTN sur le développement d'outils fonciers, les testant et les diffusant, en se concentrant sur les outils urgents et prioritaires.
2. A la faveur de partenariats efficaces dans les pays, promouvoir et faciliter l'adoption à grande échelle d'outils fonciers et de pratiques foncières favorisant la sécurité du régime foncier, et développer les capacités nécessaires pour une mise en œuvre adaptée au contexte.

Cette stratégie nous permettra au sein de GLTN de répondre efficacement aux nouveaux besoins, défis et opportunités dans le secteur foncier, et de communiquer les outils et le savoir-faire pour répondre aux besoins et exigences des parties prenantes. GLTN soutient les gouvernements et parties prenantes pour intensifier leurs efforts en vue d'améliorer la sécurité foncière en utilisant des outils, le développement des capacités et la communication pour davantage d'interventions stratégiques plus harmonisées et institutionnalisées. GLTN vise à avoir un impact suffisamment important pour améliorer la sécurité foncière pour tous et ainsi promouvoir la réalisation du développement durable.

## NOTRE NOUVELLE STRATÉGIE COMPORTE:

► **Une forte vision** : un monde dans lequel chacun jouit de droits fonciers sécurisés.

► **Une mission inclusive** : des partenaires travaillant ensemble pour développer et mettre en œuvre des outils fonciers inclusifs, adaptés au contexte et favorables à l'égalité des sexes pour améliorer les conditions de vie pour tous, en donnant la priorité aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables dans les milieux urbains et ruraux.

► **Un but stratégique** : amélioration de la sécurité foncière pour tous, en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

► **Un ensemble de valeurs fondamentales**; La justice sociale et l'équité; La force de la diversité; La réciprocité; La transparence

### ► Objectifs stratégiques alignés:

- Accélérer les réformes du secteur foncier en encourageant le débat mondial, régional et national sur la gestion foncière responsable et les politiques foncières transformatrices.
- Institutionnaliser des outils fonciers pour intensifier des interventions relatives à la sécurité foncière.
- Surveiller les engagements et les obligations liés à la terre en mobilisant des partenaires internationaux, régionaux et nationaux qui suivront les progrès et établiront des preuves.
- Partager et développer des capacités, la connaissance, la recherche et les ressources concernant la sécurité du régime foncier.

## COMMENT ATTEINDRONS-NOUS CES OBJECTIFS?

Nous poursuivrons notre approche réussie de mise en œuvre pour catalyser le changement, basée sur l'orientation, la facilitation, le partenariat et le renforcement des capacités. Afin de garantir le succès et la durabilité à long terme, la majeure partie de la mise en œuvre se fera par nos partenaires et acteurs fonciers au niveau national. Ceci impliquera divers niveaux de gouvernement, des professionnels fonciers et des organisations de la société civile, ainsi que les communautés affectées. Nous veillerons à ce que tout le mérite soit attribué à nos partenaires.

Le Secrétariat GLTN soutiendra nos partenaires grâce au développement d'outils prioritaires, à la facilitation, au suivi, à l'établissement de rapports et au renforcement des capacités.

La stratégie de GLTN est soutenue par un plan de mise en œuvre de la Phase 3 du GLTN (2019-2023). Il définit des étapes et des objectifs spécifiques qui permettront l'intensification rapide de l'utilisation des outils dans le monde entier d'ici 2030, conformément aux objectifs de développement durable et au nouvel agenda urbain.

Une condition préalable essentielle pour le succès consiste à maintenir GLTN comme un réseau dynamique piloté par les partenaires. Ce réseau se veut responsable, collaboratif, réciproque et doté mutuellement (en termes de temps, d'efforts et de ressources). Il est fermement ancré dans l'œuvre et les programmes des partenaires sur le plan international et à divers niveaux au sein de chaque pays.



Des réfugiés soudanais participant à un exercice de cartographie dans le nouveau camp de réfugiés de Kalobeyei à Turkana, Kenya.  
© ONU-Habitat/Julius Mwelu

## INTRODUCTION

Ce document décrit la stratégie et la vision de Global Land Tool Network pour la période 2018 à 2030. Nous avons choisi cette période car elle coïncide avec d'autres programmes de développement social et économique aux niveaux mondial, régional et national associés à l'Agenda 2030 et aux objectifs de développement durable. Nous opérationnaliserons notre stratégie en deux cycles de programme consécutifs (plans d'action) de six ans chacun. Cela offre de nombreuses possibilités de retour d'information et de flexibilité pour l'adaptation, en fonction des problèmes apparus au cours de cette période. Notre stratégie restera un document évolutif, sujet à révision et amélioration périodiques.

Pour préparer ce document, nous avons entrepris un examen stratégique approfondi comprenant des recherches, des entretiens, une enquête et des consultations avec un large éventail de partenaires et d'acteurs du secteur foncier. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le comité directeur du réseau GLTN et le comité consultatif international pour élaborer cette stratégie.

Les travaux ont été coordonnés par le secrétariat du GLTN ; nous avons retenu les services d'un consultant indépendant pour en faciliter le processus. Le Secrétariat a préparé un projet basé sur les idées, les conclusions et les recommandations découlant du processus de consultation, et l'a présenté à nos partenaires et aux acteurs clés pour examen et commentaires avant sa finalisation et son approbation.

Cette nouvelle stratégie constitue la base de la planification et de la formulation du programme pour la troisième phase de nos opérations, qui s'étendra de 2019 à 2023.



Formation des compétences pour les femmes réfugiées syriennes dans le camp de réfugiés de Za'atari, avec l'Union des femmes de Jordanie et ONU Femmes. © ONU Femmes/Christopher Hewitt

# SÉCURITÉ FONCIÈRE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LE 21ÈME SIÈCLE

## POURQUOI LA TERRE EST IMPORTANTE

Le monde est confronté à des défis cruciaux en matière de droits au logement, à la terre et à la propriété. L'insécurité foncière affecte la majorité de la population dans tous les types de zones : rurales, périurbaines et urbaines. L'impact sur les femmes et les groupes vulnérables est disproportionné. La situation est particulièrement dramatique dans les pays en développement où, dans de nombreux cas, plus de 90% des propriétés foncières ne sont ni documentées, ni administrées, ni protégées. Assurer la sécurité foncière pour tous est une étape cruciale vers un développement humain durable. C'est également essentiel pour la réalisation des droits humains de toutes les femmes et de tous les hommes.

L'importance de la sécurité foncière est bien documentée. Les recherches montrent que le fait de sécuriser et de garantir les droits fonciers est fondamental pour le développement socio-économique et est de plus en plus associé à la résilience environnementale, à l'autodétermination et à la consolidation de la paix. Les États qui ont investi dans une gestion foncière efficace et équitable et dans la garantie des droits fonciers pour tous connaissent un développement plus rapide et des niveaux plus élevés de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être (ONU-Habitat 2014, 2016 ; FAO 2002). Un accès équitable à la terre et à la sécurité d'occupation est essentiel pour le développement et l'éradication de la pauvreté en milieu rural, périurbain et urbain (FIDA 2015).

Dans **les zones rurales**, une proportion importante des communautés se voit refuser l'accès équitable à la terre et aux avantages d'un régime foncier sécurisé. Cela entraîne des coûts élevés : contribue à la pauvreté, à la dépendance, à l'instabilité sociale, aux conflits et aux troubles civils, à la migration rurale-urbaine et à l'abandon des terres (FAO 2002).

Dans **les zones urbaines**, de très nombreuses personnes vivent dans des bidonvilles : environ 61,7% des citoyens en Afrique, 30% en Asie et au moins 24% en Amérique latine. Les tendances de l'urbanisation et de la croissance démographique menacent d'augmenter ces chiffres (ONU-Habitat 2013, 2015).

Les changements climatiques exacerbent bon nombre de tensions et des privations associées au manque d'accès sécurisé à la terre et aux ressources naturelles.

L'ampleur des problèmes de gestion foncière est vaste (Encadré 1) et les problèmes s'aggravent de manière exponentielle. Un régime foncier précaire condamne les pauvres et les personnes vulnérables, les mettant en marge de la société et des économies. Elle entraîne des modes d'utilisation des terres non durables et détruit les moyens de subsistance de ceux qui en ont le plus besoin. Une gestion foncière faible favorise l'inégalité persistante et la gouvernance corrompue et contribue à de nombreux autres problèmes, notamment la faim, le réchauffement de la planète, les conflits et même la guerre.

### Encadré 1. Ampleur du problème de gestion foncière

Plus de 70% de la population mondiale n'est ni reconnue officiellement ni protégée pour ses droits fonciers et n'a pas accès aux systèmes officiels qui pourraient enregistrer et protéger ces droits (ONU-Habitat et GLTN 2012;

Mennen 2015).

Un ménage sur sept vit dans des bidonvilles ou des quartiers informels (ONU-Habitat 2016),

Un ménage sur sept est sous-alimenté et n'a pas accès à de la nourriture et à de l'eau (FAO 2011).

Un accès sécurisé à la terre est essentiel pour maintenir les moyens de subsistance, améliorer les services de base et le logement, ainsi que pour promouvoir les droits de l'homme, en particulier ceux des pauvres et des personnes vulnérables. C'est fondamental pour assurer un développement équitable. Le droit à un logement convenable est reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (Nations Unies 1948) et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 (OHCHR 1966). Pourtant, peu de politiques et de cadres nationaux abordent de manière adéquate les problèmes fonciers, en particulier les besoins des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. C'est particulièrement vrai dans les pays en développement où le taux de chômage et de migration est élevé et où la possibilité de formation et d'éducation est limitée.

## OPPORTUNITÉS

D'autre part, la terre offre de grandes opportunités pour le développement durable. De nombreux droits humains fondamentaux sont alignés sur la terre et peuvent être réalisés en résolvant les problèmes liés à la terre. La sécurisation du régime foncier est l'une des ressources les plus puissantes que les gens puissent utiliser pour parvenir à des moyens de subsistance durables (FAO 2002). La sécurité d'occupation est également une condition préalable importante pour améliorer les conditions de logement et investir dans les moyens de subsistance, car elle fournit une garantie des investissements de temps et d'argent. Renforcer les droits à la sécurité d'occupation est donc vital pour l'équité et l'égalité, en particulier pour les groupes et les communautés les plus vulnérables.

La sécurité d'occupation et l'accès équitable à la terre entraînent directement une plus grande égalité et un développement plus durable et prospère de différents groupes identitaires. Les conflits fonciers et les programmes de développement reflètent invariablement des normes socioculturelles plus larges ainsi qu'une concurrence pour les ressources économiques. Analyser la situation du régime foncier est essentiel pour développer des solutions de sécurité durables dans les régions touchées par un conflit violent ou qui traitent de ses séquelles.

Le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 repose sur cinq préoccupations fondamentales: **les peuples, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat** (Nations Unies 2015). Le régime foncier joue un rôle important dans tous ces domaines. Les 17 objectifs de développement durable et de nombreux objectifs de l'agenda ne peuvent être atteints sans un profond changement de la sécurité et de la gestion foncières. Alors que les populations grandissent et se déplacent, que le monde fait face aux incertitudes du changement climatique, de l'urbanisation rapide et de la demande accrue de produits alimentaires, alors que l'inégalité et l'exclusion dominent les économies, nous devons concevoir et mettre en œuvre des systèmes fonciers qui fonctionnent pour tous et pour la planète.

La sécurité foncière occupe une place de choix dans certains des principaux engagements concernant l'agenda de développement mondial et régional.

- **Les objectifs de développement durable (janvier 2016)** : cinq des 17 objectifs (1, 2, 5, 11 et 15) se réfèrent spécifiquement à la terre dans le développement durable. L'indicateur 1.4.2 suit les progrès accomplis en matière de renforcement de la sécurité foncière (ONU DAES).
- **Le Nouvel agenda urbain (octobre 2016)** : il met l'accent sur la sécurité foncière, le logement et le développement communautaire en tant qu'exigences essentielles pour des villes durables, inclusives et efficaces. Il envisage des villes et des établissements humains qui assument leur fonction sociale, y compris la fonction sociale et écologique de la terre. Cela confirme l'importance de l'approche du continuum des droits fonciers (voir Encadré 2) et du rôle des réseaux GLTN (Habitat III 2016).
- **Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (mai 2012)** : ces directives ont placé le régime foncier au centre des efforts visant à garantir les droits fonciers pour la sécurité alimentaire et à protéger les ressources naturelles (FAO 2015)

**La Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique** (2009) : les États parties décident de:

- S'assurer que les lois foncières permettent un accès équitable à la terre et aux ressources foncières pour tous les utilisateurs de la terre, notamment les jeunes et autres groupes vulnérables et sans terre tels que les personnes déplacées
- Renforcer la sécurité du régime foncier pour les femmes.

Les États membres des Nations unies ont entériné les objectifs de développement durable, et une grande majorité soutient le Nouvel agenda urbain et les Directives volontaires.

Notre nouvelle stratégie est conforme à ces engagements internationaux. Elle expose comment nous aspirons à aider les gouvernements nationaux et locaux à respecter leurs engagements et à respecter leurs obligations en matière de droits humains. Elle décrit comment nous réaliserons notre potentiel unique pour contribuer à des changements durables dans le secteur foncier et dans la vie quotidienne des habitants.

## ENCADRÉ 2. Le continuum de droits fonciers

Le régime foncier est souvent compris en termes binaires : formel / informel, légal / extra-légal, sécurisé / précaire,

de facto / de jure. Cependant, dans la pratique, il existe entre ces deux extrêmes un large éventail de régimes fonciers appropriés et légitimes.

Le continuum des droits fonciers est une métaphore permettant de comprendre et d'administrer la riche complexité des droits fonciers et de propriété sur le terrain. Il intègre et reconnaît un large éventail de droits flexibles dans un système juridique et administratif. Les droits dans le continuum peuvent être documentés et non documentés, formels et informels, pour des individus et des groupes, incluant des éleveurs et des résidents de bidonvilles et autres zones de peuplement, qui peuvent être légaux ou non. Les droits ne se trouvent pas sur une seule ligne et peuvent se chevaucher.

La pleine propriété enregistrée n'est pas considérée comme la forme de propriété préférée ou ultime, mais plutôt comme une forme parmi un certain nombre de formes appropriées et légitimes (coutumière, bail, propriété collective, droits familiaux, droits confessionnels, reconnaissance administrative, etc.). La forme (ou les formes) les plus appropriée(s) dépend(ent) du contexte.

Cette approche inclusive de la sécurité foncière a été largement adoptée, par exemple dans les objectifs de développement durable, et le continuum des droits fonciers est explicitement mentionné dans le nouvel agenda urbain.

Le groupe inter-institutions et d'experts sur les indicateurs, qui supervise le suivi de tous les objectifs de développement durable, a approuvé la méthodologie d'évaluation de la sécurité d'occupation par une documentation juridique ainsi que par la perception de la sécurité d'occupation. Cette reconnaissance s'étend aux droits fonciers de milliards de personnes sous des régimes fonciers coutumiers et des régimes fonciers informels

# RÉSEAU MONDIAL D'OUTILS FONCIERS

## QUI SOMMES NOUS ?

GLTN est une alliance dynamique de plus de 75 acteurs fonciers et parties prenantes dans le monde. Il a été lancé en 2006 pour combler des lacunes importantes dans la gestion foncière et les approches d'administration, les outils et les systèmes, ce qui signifiait que ceux-ci ne pouvaient pas réaliser la sécurité du régime foncier à grande échelle. Nos partenaires œuvrent ensemble pour améliorer la sécurité foncière pour autant de gens que possible en développant et diffusant :

- Une **approche foncière inclusive** : une approche qui reconnaît différentes formes d'occupation et qui implique les parties prenantes dans la recherche de solutions justes et équitables pour tous, et
- Un ensemble **d'outils fonciers** pratiques et innovants: méthodes pratiques et innovantes pour résoudre les problèmes liés au régime foncier.

Nous développons, testons et démontrons ces outils dans divers pays, dans le but de catalyser leur utilisation et leur adoption à grande échelle.

Notre réseau comprend des représentants de toutes les professions et disciplines concernées, des organisations de la société civile et de la base, des organisations multilatérales et bilatérales. Comme nous sommes un réseau d'organisations, dont bon nombre sont elles-mêmes des réseaux, nous augmentons considérablement notre empreinte mondiale, notre portée nationale et notre impact sur le terrain. Nous bénéficions également de partenariats et d'accords d'assistance technique avec un nombre croissant de gouvernements nationaux et de municipalités locales.

Depuis 2006, notre réseau s'est renforcé en termes de diversité de partenaires, de développement d'outils d'aménagement du territoire, ainsi que de son expertise et de ses capacités. Notre approche et notre programme ont été approuvés au niveau international par les États membres des Nations Unies, les cadres mondiaux et d'autres institutions et acteurs fonciers clés. Nous avons reçu un soutien généreux de plusieurs donateurs.

## QUELLE VALEUR AJOUTONS-NOUS?

Les approches conventionnelles de l'administration des terres échouent souvent dans l'apport d'un changement systémique et inclusif requis de toute urgence, en particulier pour les pauvres et les vulnérables. Les systèmes actuels ne parviennent pas à résister, voire à rester stables, face à l'insécurité croissante des régimes fonciers.

Pour y répondre, nous avons développé une approche très innovante qui consiste à :

- Une vision flexible et inclusive du régime foncier basée sur le **continuum de droits fonciers** (Encadré 2).
- Une gamme **d'outils fonciers** innovants conçus conformément aux normes et aux bonnes pratiques éprouvées, y compris une gestion foncière adaptée au contexte.
- Une focalisation sur les approches favorables aux **pauvres et aux jeunes et tenant compte des sexes**.
- Une reconnaissance des interconnexions entre les terres **urbaines, périurbaines et rurales**.
- Un **partenariat** international dynamique associant les principaux acteurs et parties prenantes du territoire.

Nos solutions sont conçues pour être durables. Elles reconnaissent les liens qui unissent la sécurité foncière et divers **droits humains** (notamment le droit à l'alimentation, à un logement convenable, au travail ; les droits des peuples autochtones ; le droit à l'égalité et à la non-discrimination ; les droits des femmes, etc.). Elles tiennent compte des droits **coutumiers, autochtones et traditionnels** et de l'utilisation des terres.

**La recherche et la gestion des connaissances** sont des éléments clés de notre travail. Nous documentons les bonnes pratiques, en les transformant souvent en outils pratiques. Nous facilitons l'apprentissage et le partage avec les partenaires à la faveur du cycle de développement des outils. Nous nous efforçons d'améliorer les outils et les approches existants pour répondre aux situations dynamiques.

**Le développement des capacités** est essentiel à l'amélioration de la sécurité d'occupation et est intégré à tous les aspects de notre travail. Cela inclut non seulement la formation et le mentorat des individus, mais aussi l'aide apportée aux institutions gouvernementales nationales et locales, aux communautés locales et aux autres parties prenantes pour développer, adapter et renforcer leurs systèmes de gouvernance foncière. Nous nous efforçons, dans toute notre oeuvre, de promouvoir de bonnes pratiques d'apprentissage.

Notre réseau est au premier plan des réponses au défi mondial du régime foncier. Nous et bon nombre de nos partenaires avons contribué à l'inclusion des questions de gestion foncière dans les objectifs de développement durable et le nouvel agenda urbain. Des indicateurs, tels que l'indicateur 1.4.2 des ODD, ont été conçus pour mesurer les progrès et les engagements internationaux, reconnaître la pluralité des types de régimes fonciers et promouvoir des droits fonciers pour tous (Encadré 3).

Encadré 3 : Les objectifs de développement durable et le Nouveau programme pour les villes sur la sécurité d'occupation

**Objectif de développement durable 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim Indicateur de suivi**

**1.4.2** : « Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation ».

**Nouveau programme pour les villes, Habitat III**

**Par. 13** : « Les villes et les établissements humains que nous envisageons devraient : [...] Remplir leur fonction sociale, notamment en ce qui concerne les terres et l'environnement, en vue d'assurer progressivement : la pleine réalisation du droit à un logement convenable, en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant, sans discrimination ; l'accès universel et pour un prix abordable à l'eau potable et à des installations sanitaires sûres ; et l'accès pour tous, dans des conditions d'égalité, aux biens publics et à des services de qualité dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé, l'éducation, les infrastructures, la mobilité, les transports, l'énergie, la qualité de l'air et les moyens de subsistance ».

**Par. 35** : « Nous nous engageons à promouvoir, aux échelons appropriés de l'administration, dont les échelons infranational et local, le renforcement de la sécurité des droits fonciers pour tous, tout en reconnaissant la pluralité des types de régime foncier, ainsi qu'à élaborer, dans la continuité des droits fonciers et des droits de propriété, des solutions adaptées qui prennent en compte les questions d'âge, d'égalité des sexes et d'environnement, en accordant une attention particulière à la sécurité des droits fonciers des femmes, élément clef de l'autonomisation, notamment en mettant en place des mécanismes administratifs efficaces »

**Sources**: *SDG Indicators website; Habitat III (2016)*

Le suivi des progrès en matière de gestion foncière est un problème majeur. Nous facilitons l'Initiative mondiale d'indicateurs fonciers, une plate-forme multipartite créée en 2012 pour développer des indicateurs pouvant se comparer au niveau mondial afin de contrôler la gestion foncière. L'initiative soutient et coordonne les efforts déployés par les dépositaires des indicateurs relatifs à la terre dans les objectifs de développement durable, notamment ONU-Habitat, la Convention des Nations Unies sur la lutte

contre la désertification, la FAO et la Banque mondiale. Elle ouvre également avec les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et des approches de suivi régionales telles que le Cadre et les Directives sur la politique foncière de l'Union africaine. Il associe le suivi de ces accords à d'autres approches, telles que l'initiative Dashboard de la Coalition internationale pour l'utilisation des sols et le travail de surveillance des organisations de la société civile.

## NOTRE CONTRIBUTION NICHE

Le programme de développement mondial engage les gouvernements dans une série d'objectifs ambitieux. Dans le même temps, cela représente une opportunité majeure pour les gouvernements, les communautés et le secteur foncier d'améliorer la sécurité d'occupation de milliards de personnes. Aucun acteur ne peut accomplir à lui seul une tâche aussi ardue. Des partenariats constructifs, collaboratifs et mutuels, des plateformes multipartites et des réseaux sont nécessaires, appuyés par des outils, des ressources et des capacités appropriés.

GLTN offre exactement une telle approche. Collectivement, nous concevons, mettons en œuvre et développons des outils fonciers innovants pour soutenir les gouvernements nationaux et locaux, en collaboration avec les organisations de la société civile, le secteur privé, les communautés locales et d'autres acteurs du secteur foncier. Nous fournissons :

- La capacité à entreprendre des **initiatives concertées multidisciplinaires, à divers niveaux, multisectorielles et inclusives** aux plans local, national et régional, en tant que réponses sur mesure et durables à des défis spécifiques d'accès à la terre et de sécurité du régime.
- **Des outils fonciers novateurs, abordables et adaptables pour soutenir et compléter** (ou, le cas échéant, remplacer) les systèmes d'administration des biens fonciers existants. Nous sommes dans une position idéale pour développer de nouveaux outils afin de rendre opérationnels les cadres mondiaux et régionaux liés à la terre. Ces outils permettront aux États de remplir leurs obligations en vertu du droit et des accords internationaux.
- Méthodologies flexibles et programmes de **développement des capacités reliant les aspects politiques, sociaux, humains et techniques** essentiels à une administration foncière responsable.
- **Des méthodes de travail bien testées** dans les pays, impliquant non seulement le gouvernement, le secteur privé, les professions concernées et les Nations Unies, mais également l'autonomisation des groupes de base, des communautés et de la société civile.
- **Le pouvoir de rassemblement et les mandats du système des Nations Unies** dans les domaines des droits de l'homme, des établissements humains, du logement, de la terre, de l'alimentation et de l'agriculture, de la paix et de la stabilité, ainsi que dans la réalisation et le suivi des objectifs de développement durable.

La réalisation des objectifs nécessite un engagement et une collaboration de la part des décideurs, des acteurs fonciers et des communautés locales. Nous aidons à leur intégration dans les politiques foncières, les réformes et les stratégies et programmes de mise en œuvre.

## QU'AVONS NOUS RÉALISÉ?

### PHASE 1 (2006–11)

Au cours de la phase 1 du réseau GLTN, nous avons développé une approche et une méthodologie innovantes et inclusives pour comprendre la sécurité du régime foncier. Ceci est basé sur le concept de **continuum de droits fonciers** (Encadré 2). Nous avons fait d'excellents progrès dans la mise au point d'un ensemble cohérent d'outils pratiques destinés à aider les parties prenantes à assurer une sécurité d'occupation inclusive et durable à grande échelle. Le processus de développement des outils était, en soi, appréciable : il préconisait une gestion et une administration foncières efficaces favorables aux pauvres et tenant compte des sexes ; l'implication d'un large éventail de partenaires ayant des compétences, des perspectives et des connaissances différentes ; la promotion active de la participation populaire ; un accent sur la coopération de toutes les parties prenantes ; et le soutien à l'innovation et à la nouvelle pensée. L'importance cruciale de cette façon de travailler peut sembler évidente à l'heure actuelle - mais ce n'était pas le cas lorsque nous commençons en 2006.

Nous avons testé une sélection prioritaire de ces outils grâce aux partenariats pratiques et les avons rendus accessibles au public (MDF 2016).

Nous avons contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de divers cadres régionaux et internationaux sur la politique et la gestion foncières, notamment le Cadre et les directives sur les politiques foncières en Afrique et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers. Ceux-ci continuent d'informer sur de nouvelles approches de la gestion foncière.

### PHASE 2 (2012–18)

Sur cette base, notre Phase 2 a favorisé la constitution de partenariats pour la mise en œuvre dans divers pays. Nous avons supervisé les tests intensifs et l'amélioration des outils dans divers contextes, ainsi que le développement des capacités nécessaires à leur mise en œuvre à grande échelle. L'éventail d'acteurs et d'institutions utilisant les outils a considérablement augmenté. Un nombre croissant d'institutions gouvernementales nationales et locales ont formé des partenariats pour mettre en pratique les outils et préparer le terrain pour leur utilisation à l'échelle nationale.

Nous avons ajouté des éléments à la gamme d'outils et d'approches. La boîte à outils comprend maintenant 18 approches et outils fonciers testés sur le terrain (Encadré 4). D'autres outils sont en cours de développement.

#### Encadré 4. Développement des outils GLTN (statut avril 2018)

##### Domaines thématiques

- Accès à la terre et sécurité foncière
- Gestion et planification foncières
- Administration et informations foncières
- Financement basé sur le foncier
- Politique et législation foncières

##### Questions intersectorielles

- Sexe
- Jeunesse
- Terre et conflit
- Terre et désastre
- Surveillance terrestre et indicateurs
- Base
- Mécanismes fonciers islamiques
- Développement des capacités

##### 18 Outils achevés

(développés, pilotés et diffusés)

- Continuum des droits fonciers
- Dénombrement participatif pour la sécurité du régime foncier
- Social tenure domain model
- Gestion foncière adaptée au contexte
- Transparence dans la gestion foncière
- Financement basé sur le foncier
- Réaffectation des terres participative et inclusive
- Aménagement du territoire adapté au régime foncier
- Cadre réglementaire pour les acteurs non gouvernementaux
- Développement de politiques foncières favorables aux pauvres
- Mécanisme de coordination du secteur foncier
- Critères d'évaluation du genre
- Critères de réactivité des jeunes
- Guide de médiation foncière
- Global Land Indicators Initiative
- Mécanisme de base
- Mécanisme foncier islamique
- Outil d'évaluation de la capacité des terres

##### 8 Outils en cours d'élaboration

- Système d'enregistrement foncier pour les pauvres
- Régime foncier coutumier
- Coût et financement des services d'administration des biens fonciers
- Fiscalité foncière et immobilière innovante
- Evaluation des terres et propriétés non enregistrées
- Réhabilitation des taudis dans les villes
- Planification à l'échelle de la ville
- Terre et catastrophe

Nous et nos partenaires avons testé ces outils et les avons mis en application dans environ 40 pays en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales (Schéma 1). Dans 13 pays, ils ont entraîné une nette amélioration de la sécurité d'occupation pour plus de 200 000 ménages. Ces tests et cette mise en œuvre ont démontré l'applicabilité et le potentiel des outils.

Nous avons également mis au point des approches rentables en matière de développement des capacités, permettant de mettre en œuvre les outils à grande échelle.

Au cours de la phase actuelle, nous avons assumé divers rôles à différents niveaux. Ceux-ci ont porté sur le développement, le test et la mise en œuvre d'outils, le renforcement des capacités, le rôle de source et de médiateur d'expertise et la convocation de débats sur les politiques.

Schémas 1. Pays où les outils foncier GLTN sont utilisés



**Note:** Ceci ne reflète pas l'étendue de leur utilisation ou zone de couverture au sein de chaque pays.

#### Encadré 5. Principales réalisations depuis 2012 (au moment de l'examen à mi-parcours, 2016)

- Une réponse concertée et soutenue aux besoins des acteurs mondiaux, régionaux et nationaux dans les domaines des droits fonciers et des politiques foncières.
- La sécurité foncière et d'occupation est incluse dans les cadres de développement mondiaux.
- 18 outils fonciers développés, testés et disponibles pour la mise en œuvre, répondant aux défis clés du régime foncier.
- La capacité de plus de 75 partenaires internationaux, nationaux et locaux est renforcée pour développer et adapter des outils fonciers inclusifs, favorables aux pauvres et tenant compte des sexes/pécificités. Les valeurs et le programme de GLTN sont inclus dans leurs propres stratégies et programmes.
- Des outils mis au point par des partenaires dans différents contextes (zones d'installation informelles, post-conflit, post-catastrophe, coutumier).
- Outils et approches GLTN mis en œuvre à différentes échelles dans 13 pays. Plus de pays demandent un soutien

**Source:** MDF (2016)

## LEÇONS ET DÉFIS

Bien que les 10 dernières années aient été marquées par d'importantes réalisations, nous avons également connu des difficultés opérationnelles et institutionnelles. Nous avons effectué des examens et des évaluations périodiques pour les identifier et y répondre. En outre, au cours de la phase 2, une série d'évaluations effectuées par le réseau, les donateurs et le secrétariat du GLTN ont permis de faire le point et de définir les prochaines étapes.

L'expansion de notre partenariat rend nécessaire la mise en place d'une structure de gouvernance assurant la responsabilité, l'inclusion et les valeurs fondamentales partagées. Cela implique une clarification des rôles et des responsabilités parmi et entre les partenaires et les organes de gestion (comités de pilotage, le secrétariat et

conseil consultatif international). La complexité du secteur foncier avec ses acteurs et réseaux émergents, génère de la concurrence et un risque de duplication. Cela signifie que nous devons démontrer notre avantage comparatif.

Nos partenaires ont besoin de plus de soutien pour vulgariser les outils. Cela signifie davantage de développement des capacités, en clarifiant les méthodologies des outils existants, une stratégie de communication plus forte et des mécanismes de suivi du changement. Un lien plus fort entre nos partenaires (dont beaucoup sont des organisations internationales) et les gouvernements nationaux est nécessaire. Pour se faire, il faudrait établir un lien entre les niveaux local, national, régional et mondial.

## COMMENT LES OUTILS FONCIERS GLTN MÈNENT AU CHANGEMENT POSITIF

Schéma 2. Comment les outils fonciers mènent au changement positif : preuve des Phases 1 et 2



## LEÇONS TIRÉES DE LA MISE EN ŒUVRE

Vous trouverez ci-dessous quelques enseignements importants que nous avons tirés de la mise en œuvre des outils au niveau des pays.

- **Impact d'une sécurité d'occupation améliorée.** L'amélioration de la sécurité d'occupation permet de stimuler la sécurité des moyens de subsistance, la fourniture de services, la promotion de la paix et la réalisation des droits humains.
- **Potentiel énorme.** Il est possible de rendre les outils disponibles à grande échelle et de les intégrer dans les politiques et la mise en œuvre nationales. Un impact à grande échelle peut être obtenu là où les gouvernements locaux et nationaux adoptent et utilisent les outils.
- **Forte demande.** De plus en plus de partenaires, de gouvernements nationaux et locaux, de groupes de base et d'organisations de la société civile demandent à apprendre et à utiliser les outils.
- **Autonomisation de la communauté.** Le fait de permettre aux communautés d'accéder aux informations foncières et d'utiliser des outils fonciers participatifs peut leur donner les moyens de garantir les droits fonciers individuels et collectifs.
- **Combinaison d'outils.** Pour être efficaces, les outils doivent être utilisés de manière combinée et intégrée pour s'adapter à la situation spécifique.
- **Rôle des partenaires.** Nos partenaires jouent un rôle important en défendant les outils aux niveaux mondial et national et en rendant compte au Réseau des progrès et de l'impact.
- **Développement des capacités.** Le développement des capacités est essentiel à tous les niveaux du développement et de l'application des outils.
- **Suivi et évaluation.** Des méthodes plus complètes et plus robustes pour mesurer l'impact sont nécessaires.

## IMPLICATIONS POUR LA NOUVELLE STRATÉGIE

Une nouvelle stratégie est nécessaire pour la prochaine phase du réseau GLTN. Vous trouverez ci-dessous une liste d'activités à entreprendre pour nous permettre de maximiser notre impact. Notre stratégie pour 2018-2030 intègre ces éléments.

- **Définir un objectif** pour GLTN afin que nous puissions atteindre un niveau beaucoup plus élevé pour respecter les engagements et obligations au niveau mondial.
- **Établir une vision, une mission et un objectif audacieux**
- **Fixer** des objectifs stratégiques ambitieux mais réalisables, avec un suivi strict des objectifs de mise en œuvre.
- **Tirer parti des valeurs et des principes fondamentaux** convenus pour renforcer l'engagement des partenaires.
- **Renforcer** et maintenir un réseau dynamique et efficace, dirigé par **des partenaires**.
- **Maintenir la communication et le plaidoyer** en faveur de notre mission et de notre œuvre.
- **Développer un modèle de gouvernance** et une structure pouvant accueillir plus de 75 partenaires. Optimiser le rôle du secrétariat des GLTN, actuellement abrité par ONU-Habitat.
- **Accroître la responsabilité**, la transparence et l'inclusivité dans toutes nos opérations.
- **Construire une synergie** et une complémentarité au sein du réseau et avec d'autres réseaux et acteurs du secteur foncier
- **Suivre**, évaluer et documenter les principales réalisations pour mesurer les impacts et faciliter le partage des leçons apprises et l'innovation future.
- **Mobiliser des ressources** et créer de nouveaux mécanismes de financement pour soutenir notre œuvre.



Agriculteurs du Népal dans le cadre d'un exercice de recensement participatif visant à identifier les propriétaires et les limites des exploitations agricoles.  
© ONU-Habitat/Wondi Tesfaye

# STRATÉGIE DE GLTN POUR 2018–2030

## FOCUS ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Pour que l'Agenda 2030 porte ses fruits et atteigne les objectifs de développement durable, un nombre croissant de pays et d'autorités locales devront adopter, institutionnaliser et mettre en œuvre l'approche GLTN du régime foncier. GLTN mettra tout en œuvre pour que cela se produise. Notre stratégie à l'horizon 2030 comportera deux volets:

1. Nous consoliderons notre œuvre sur le **développement d'outils fonciers**, testant et diffusant, et se concentrant sur les outils urgents et prioritaires.
2. A la faveur de partenariats efficaces dans les pays, nous promouvoir et faciliterons **l'adoption** à grande échelle **d'outils fonciers**. Nous développerons les capacités nécessaires pour une mise en œuvre à grande échelle.

Nous ne nous contenterons plus de simplement **démontrer** l'impact local des outils d'aménagement du territoire. Nous tenterons de les **institutionnaliser** et de les développer pour une mise en œuvre et un impact à l'échelle nationale. Nous continuerons de mettre l'accent sur les **pauvres, les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables**.

Nous le faisons non seulement parce que ce sont des droits humains fondamentaux, mais aussi parce que c'est une condition préalable au développement durable.

Nous tirerons parti de la diversité de **nos partenaires** et

de leur expérience dans la mise en œuvre d'outils fonciers aux niveaux national et mondial. Nous développerons de nouveaux modèles de collaboration et de ressources pour intensifier notre programme. Nous combinerons les outils du réseau GLTN avec des outils, des mécanismes et des systèmes d'autres sources, et les appliquerons grâce aux partenariats de manière adaptée à chaque contexte. Nous tirerons des enseignements de nos expériences afin d'améliorer les outils et d'accroître leur efficacité.

Nous créerons de **nouveaux outils** et approches pour permettre aux pays de concrétiser leurs engagements mondiaux en matière foncière. Nos partenaires mettront en œuvre des initiatives nationales et locales qui respectent ces engagements, les partenariats au niveau national constituant la pierre angulaire.

Le **secrétariat de GLTN** appuiera ces efforts par la planification et la programmation. Il fonctionnera dans un cadre adopté par nos partenaires et en accord avec un comité de pilotage représentatif.

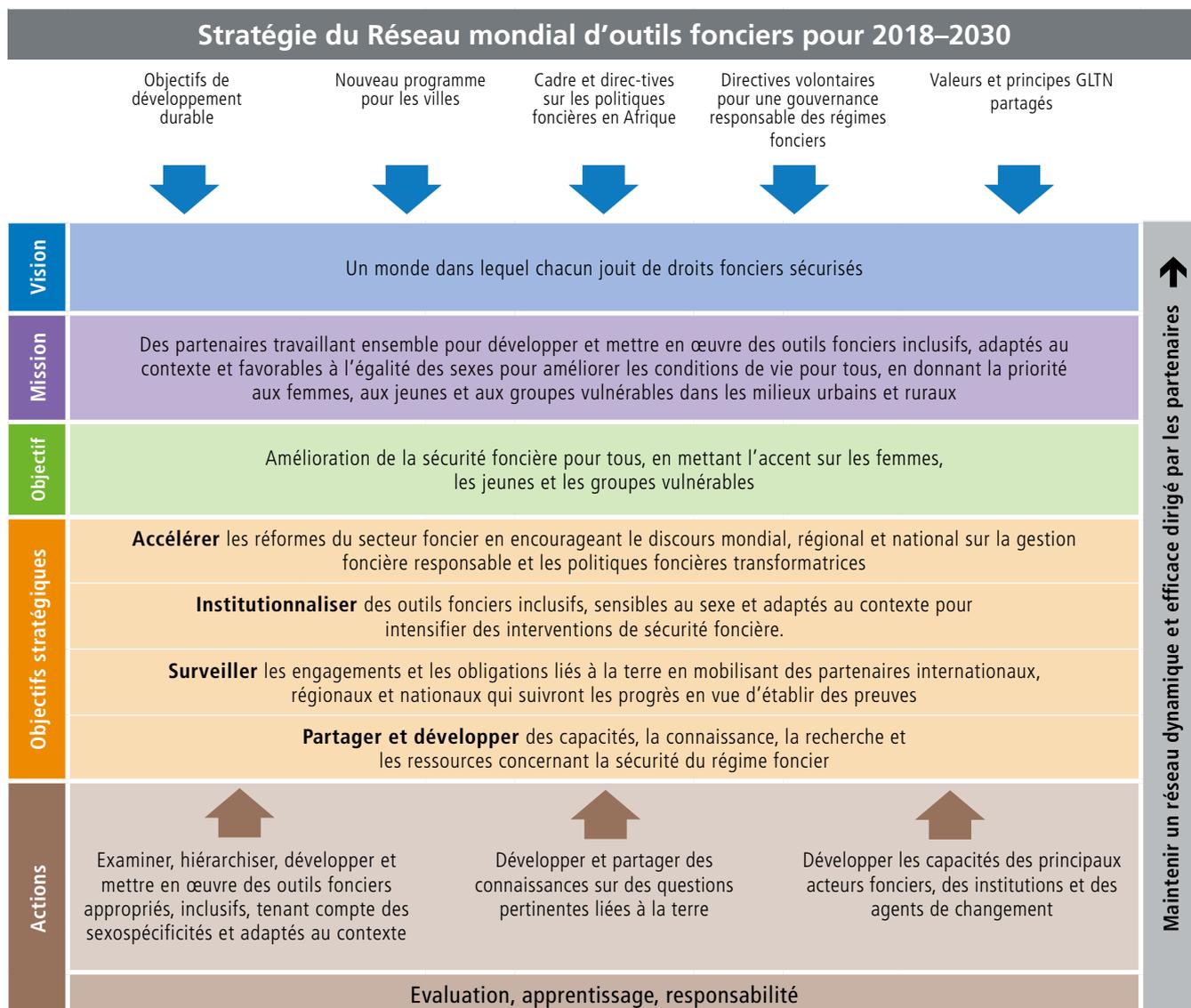
Nous continuerons à **rendre compte** des progrès accomplis, en mettant un accent renouvelé sur les impacts et les enseignements, de manière à ce qu'un grand nombre de parties prenantes puissent facilement comprendre.

La stratégie du réseau mondial d'outils fonciers pour 2018-2030 est résumée au Schéma 33.



Le rôle des femmes dans le développement des communautés est au centre du processus de développement © ONU Habitat

Schéma 3. Stratégie de GLTN pour 2018–2030



## VISION, MISSION ET OBJECTIF

Pour atteindre ce qui précède et maximiser sa contribution, nous nous engageons à suivre la vision, la mission, le but, les valeurs fondamentales, les objectifs stratégiques et les actions indiqués ci-après.

**VISION: Un monde dans lequel chacun jouit de droits fonciers sécurisés.**

**MISSION: Des partenaires travaillant ensemble pour développer et mettre en œuvre des outils fonciers inclusifs, adaptés au contexte et favorables à l'égalité des sexes pour améliorer les conditions de vie pour tous, en donnant la priorité aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables dans les milieux urbains et ruraux.**

**GOAL: Amélioration de la sécurité foncière pour tous, en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables**

## CORE VALUES

Nous développons des outils fonciers favorables aux pauvres, équitables, durables, d'un coût abordable, systématiquement à grande échelle (ou évolutive) et tenant compte des sexes. Nous prenons en compte la bonne gouvernance, la subsidiarité et le continuum de droits fonciers.

Nos valeurs fondamentales sont essentielles pour maintenir un réseau dynamique et efficace et pour développer les approches novatrices et les partenariats concertés nécessaires pour assurer la sécurité du régime foncier pour tous. Ceux-ci incluent :

- Justice sociale et équité :** Nous suivons une approche inclusive et transformatrice. Nous développons et mettons en application les outils pour les plus vulnérables. Nous promovons des politiques et des actions inclusives assurant la sécurité d'occupation pour tous dans le cadre des droits de l'homme.

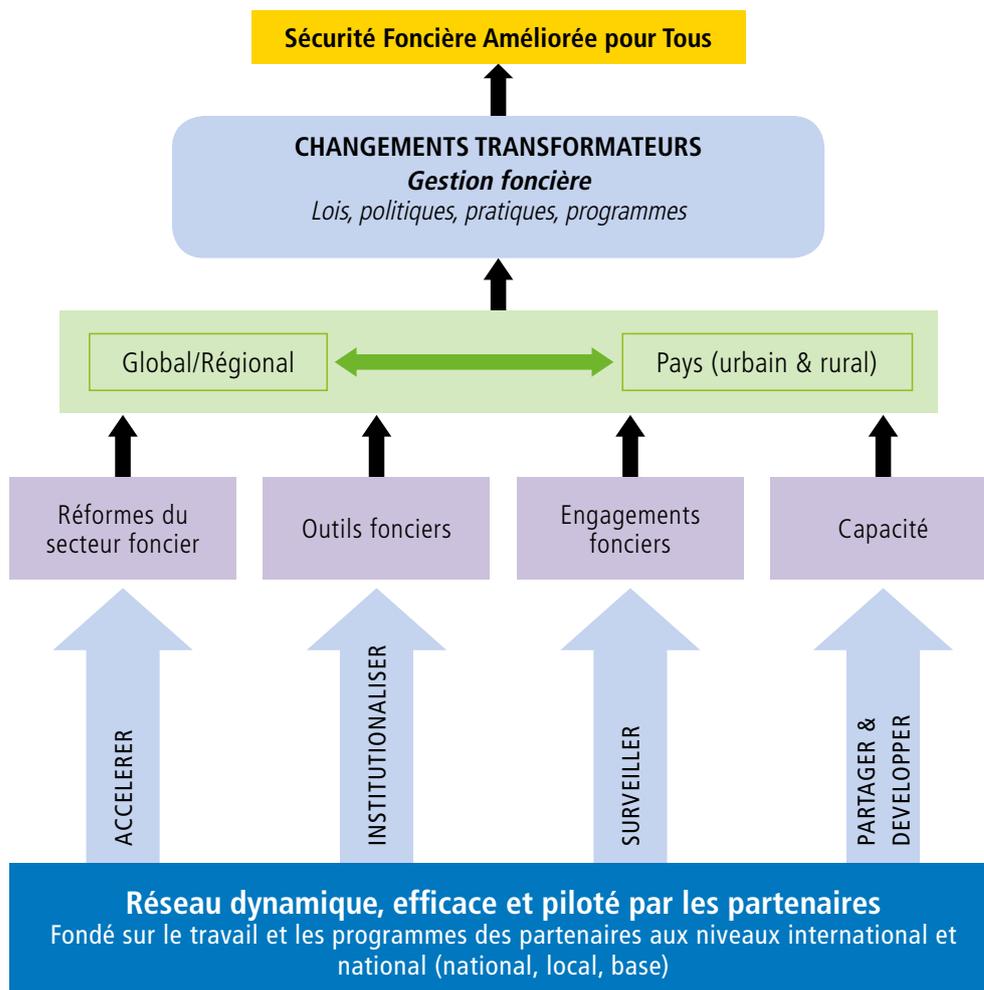
## OBJECTIFS STRATEGIQUES

- **La force de la diversité** : nous exploitons une diversité de perspectives et de connaissances pour guider notre travail. Cette diversité démontre la puissance des partenariats hétérogènes et multisectoriels pour apporter un changement transformateur sur le terrain.
- **Réciprocité** : nous comprenons l'importance de partenariats ouverts et mutuellement bénéfiques définis par la collaboration, le respect et la responsabilité. Dans ces partenariats, les droits et les responsabilités s'inscrivent dans un cadre de gouvernance amélioré et procurent des avantages mutuels, ainsi qu'un apprentissage et un impact renforcés.
- **Transparence** : nous reconnaissons la valeur de la transparence et de la responsabilité dans tous nos travaux. Nous nous efforçons d'apprendre et de nous améliorer continuellement.

GLTN a quatre objectifs stratégiques:

- **Accélérer les réformes du secteur foncier** en encourageant le discours mondial, régional et national sur la gestion foncière responsable et les politiques foncières transformatrices.
- **Institutionnaliser** des outils fonciers inclusifs, sensibles au sexe et adaptés au contexte pour intensifier des interventions de sécurité foncière.
- **Surveiller les engagements et les obligations liés à la terre** en mobilisant des partenaires internationaux, régionaux et nationaux qui suivront les progrès en vue d'établir des preuves.
- **Partager et développer des capacités**, la connaissance, la recherche et les ressources concernant la sécurité du régime foncier.

Schéma 4. Les quatre piliers de la stratégie de GLTN pour 2018–30



Notre stratégie ne peut être concrétisée que par un engagement et des progrès significatifs dans les quatre domaines. Les quatre objectifs sont liés entre eux, reflétant la dynamique complexe du secteur foncier. Notre stratégie favorise les synergies entre les objectifs : progresser vers chacun d'eux requiert la réalisation des autres et y contribue.

La réalisation de ces objectifs dépendra non seulement de nos propres actions, mais également des contributions des partenaires, des gouvernements nationaux, des autorités locales et des communautés de l'intérieur et de l'extérieur de notre réseau. Les contributions ascendantes des communautés de base et des organisations de la société civile sont essentielles au succès et à la durabilité.

Le secrétariat des GLTN jouera un rôle central dans la planification, la mise en œuvre, la documentation et le suivi des interventions clés. La documentation des processus, des leçons et des résultats est essentielle au succès. Nos partenaires y joueront un rôle proactif.

Nous aborderons chacun des quatre objectifs en détail plus bas.

## 1. Accélérer les réformes du secteur foncier en favorisant un discours mondial, régional et national sur la gestion responsable des terres et les politiques foncières transformatrices

Nous resterons à l'avant-garde pour influencer les politiques et les discours sur la gestion foncière aux niveaux mondial, régional et, de plus en plus, national. Nous impliquerons toutes les parties prenantes et les réseaux concernés et créerons des alliances stratégiques avec eux.

Nous soutiendrons l'élaboration de stratégies, de plans et de politiques par les autorités gouvernementales à différents niveaux. Nous les aidons à respecter leurs engagements et obligations internationaux en matière de sécurité d'occupation.

Nous soutiendrons des initiatives visant à assurer la participation de divers acteurs, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de réglementations foncières.

Nous tirerons des enseignements des expériences de nos pays pour fournir des informations en retour au niveau international afin d'influencer le programme mondial, d'établir des normes et de hiérarchiser les interventions.

Nous veillerons à ce que des approches et des outils fonciers inclusifs, tenant compte des sexes et adaptés au contexte soient intégrés aux politiques foncières et aux cadres réglementaires nationaux. Nous renforcerons la capacité des institutions nationales et locales et des agents de changement pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières et assurer la durabilité.

## 2. Institutionnaliser des outils fonciers inclusifs, tenant compte des sexes et adaptés au contexte, pour renforcer les interventions de sécurité du régime foncier

Des approches et outils fonciers efficaces sont la pierre angulaire d'une gestion foncière responsable, durable et juste. Ils permettent d'intensifier les interventions en matière de sécurité d'occupation. Nous institutionnaliserons des approches et outils fonciers inclusifs, tenant compte du sexe et adaptés au contexte aux niveaux international, national et local. Nos partenaires mobiliseront leurs propres réseaux et membres pour influencer d'autres acteurs fonciers en dehors du GLTN.

Nous soutiendrons la mise en œuvre d'outils fonciers et d'approches au niveau des pays. Nous nous concentrerons sur le développement des capacités et sur la mise en œuvre de projets communs pour catalyser le changement. Nous impliquerons directement les communautés touchées. Nous documenterons les leçons apprises et les bonnes pratiques pour l'adoption, la reproduction et l'intensification à plus grande échelle.

Nous tenterons d'influencer des programmes et les pratiques d'autres acteurs fonciers pour institutionnaliser les approches et outils fonciers. Pour rendre cela possible, nous aiderons nos partenaires à développer leurs capacités et à apprendre à mettre en œuvre les outils.

Nous tenterons d'influencer les décisions politiques, réglementaires et institutionnelles en vue de l'adoption des outils. Nous favoriserons l'élaboration de stratégies nationales d'administration des terres adaptées au contexte et abordables. Ces stratégies serviront de guide pour investir dans des réformes foncières plus rapides et moins chères. Au niveau international, nous bénéficierons du partage d'histoires à succès et de leçons apprises dans chaque pays.

Nous avons déjà développé et testé de nombreux outils fonciers. Nous devons probablement développer des outils supplémentaires adaptés à différentes situations. Nous continuerons à améliorer ou personnaliser les outils existants ou à adapter des outils d'ailleurs pour une application plus large.

## 3. Surveiller les engagements et les obligations liés à la terre en mobilisant des partenaires internationaux, régionaux et nationaux qui suivront les progrès en vue d'établir des preuves

Nous continuerons de jouer un rôle de premier plan dans l'application des cadres régionaux et mondiaux sur la gestion foncière et les programmes de développement. Nous recommanderons des politiques et tenterons d'exercer de l'influence et de générer des preuves sur la sécurité des régimes fonciers. Nous contribuerons aux efforts déployés par l'Initiative d'indicateurs mondiaux du territoire en vue de parvenir à un suivi de la gestion foncière comparable à celui qui est fait mondialement, d'ici 2030.

L'accès à des données foncières régulières, fiables et ventilées par sexe est essentiel pour la formulation et la mise en œuvre de la politique, ainsi que pour suivre les progrès réalisés par rapport aux cadres nationaux, régionaux et mondiaux. Nous collaborerons avec ONU-Habitat et la Banque mondiale, les agences responsables du suivi des questions foncières. Notre stratégie contribue directement au suivi de l'indicateur 1.4.2 des objectifs de développement durable sur la sécurité d'occupation, ainsi que d'autres indicateurs fonciers dans les ODD.

Nous suivrons de près les efforts visant à promouvoir une gestion foncière responsable au moyen de mécanismes bien coordonnés et de normes de données appliquant des indicateurs fonciers convenus, comparables au niveau national et mondial. Nous soutiendrons l'utilisation de mécanismes de rapport à différents niveaux, du local au global. Nous nous appuyerons sur les meilleures pratiques de nos partenaires et d'autres acteurs pour soutenir l'intégration des indicateurs fonciers et des protocoles de données. Nous renforcerons l'infrastructure de données et veillerons à ce que l'égalité des sexes reste un aspect central du suivi. Nous continuerons d'engager, de coordonner et d'organiser des dialogues multipartites sur les indicateurs et le suivi, afin d'inclure les gouvernements, le secteur privé, les universités et les organisations de la société civile, à l'appui de cette cause. Dans le cadre de ces efforts, nous veillerons à ce que la sécurité d'occupation soit, autant que possible, reconnue et contrôlée en termes de documentation légalement reconnue et de perception de la sécurité d'occupation, par tous les types de régime, le sexe et autres variables.

#### 4. Partager et développer les capacités, les connaissances, la recherche et les ressources sur la sécurité du régime foncier

Le développement des capacités est essentiel pour une gestion foncière responsable à grande échelle. Pour que nos outils fonciers soient institutionnalisés, le personnel doit être formé, les connaissances échangées, les procédures adaptées et les institutions restructurées. Les mécanismes de retour d'informations et la participation directe des partenaires d'exécution dans un cadre solide de développement des capacités sont des éléments essentiels du succès.

Le développement des capacités est également essentiel pour le réseau GLTN lui-même : créer un réseau résilient et efficace pour obtenir un impact maximal sur le secteur foncier. C'est particulièrement important au niveau des pays.

En tant que réseau, nous avons une richesse de capacités, de connaissances et de ressources sur la sécurité d'occupation. Nous avons l'intention de partager et d'exploiter cette richesse afin qu'elle puisse servir de base à l'intensification des interventions de sécurité d'occupation dans chaque pays. Nous continuerons à dresser la carte des compétences et des capacités de nos partenaires ; partager des informations via des plates-formes de réseau ; mener des recherches conjointes ; soutenir les programmes de gestion foncière ; consolider les connaissances, l'apprentissage et les ressources ; et mettre en œuvre des programmes conjointement au niveau des pays.

Nous rechercherons et créerons des opportunités pour que nos partenaires s'engagent, travaillent ensemble et mobilisent conjointement des ressources pour mettre en œuvre des programmes, et fassent un travail de communication et de sensibilisation.

## COMMENT ATTEINDRONS-NOUS CES OBJECTIFS?

### Renforcement des partenariats

Nous maintiendrons et renforcerons notre réseau dynamique et efficace, qui est fermement ancré dans le travail et les programmes de nos partenaires. Nous rechercherons des liens plus solides au niveau des pays pour une mise en œuvre et un développement des capacités à grande échelle. Nous nous appuyerons sur les plateformes nationales multipartites existantes et renforcerons et approfondirons la collaboration entre les partenaires du réseau GLTN. Tous nos partenaires sauront clairement ce à quoi nous nous engageons pour faire fonctionner notre réseau de manière optimale. Nous veillerons à ce que tous les rôles et toutes les contributions soient correctement reconnus.

Nous soutiendrons nos partenaires dans chacun des pays où nous sommes actifs. Du côté du gouvernement, cela va des petites municipalités locales aux grands conseils municipaux et aux gouvernements nationaux. Ils comprennent également des initiatives ascendantes d'organisations locales et de la société civile, ainsi que de divers groupes communautaires, d'ONG et d'organisations du secteur privé. Si les ressources sont disponibles, nous visons à mettre en place les bases dans ces pays d'ici 2023 et à mettre en œuvre à grande échelle d'ici 2030.

Le succès engendra le succès. Nous prévoyons qu'un nombre croissant d'initiatives aux niveaux national, municipal et local seront complétées par des réformes des politiques nationales. Nous informerons et soutiendrons ces initiatives de réforme. L'approbation et le soutien inciteront de plus en plus de gouvernements à mettre en place des programmes similaires de sécurité d'occupation. Nous travaillerons à la fois en tant que réseau et en tant que membres individuels, à notre propre capacité, conformément à nos mandats institutionnels.

### Déployer les outils à grande échelle et institutionnaliser des approches

Notre **phase 1** a fourni une nouvelle façon de penser, plus ouverte, aux facettes multiples et plus inclusive, sur la sécurité d'occupation et a développé un ensemble d'outils pour mettre cette approche en pratique.

Au cours de la **phase 2**, nous avons favorisé les partenariats et affiné les outils dans le cadre de projets pilotes. Nous sommes maintenant prêts à passer au niveau suivant : déployer ces outils à grande échelle. Nous devons maintenant déployer les outils que nous avons développés de nouvelles manières. Dans le même temps, nous continuerons à développer et à tester des outils prioritaires on encore achevés.

The following will remain central our strategy.

**Le continuum des droits fonciers** est une caractéristique déterminante de notre œuvre (Encadré 2). Enracinée dans une approche des droits humains en matière de sécurité foncière et de propriété, elle a constitué le fondement de la quasi-totalité de notre travail et reste d'une importance capitale pour la réalisation de notre vision et de notre mission. Un nombre croissant d'acteurs ont adopté le continuum en tant que principe organisateur de leur travail (MDF 2016). Le fait qu'il reconnaisse de nombreuses différentes formes de régimes fonciers en fait un outil unique permettant aux gouvernements nationaux et locaux et à d'autres acteurs d'inclure et de protéger les propriétaires fonciers auparavant exclus. Nous poursuivrons sur cette lancée et travaillerons avec tous les partenaires pour identifier des moyens concrets et pratiques pour institutionnaliser le continuum dans des cadres juridiques et des systèmes d'administration foncière locaux et nationaux.

**Les objectifs relatifs aux régimes fonciers** énoncés dans les objectifs de développement durable et les engagements du Nouveau programme pour les villes sont importants pour nous, de même que la promotion du respect des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, du Cadre et des directives pour la politique foncière en Afrique et d'autres engagements mondiaux et régionaux pour une gestion foncière responsable. Notre partenariat avec des institutions clés au sein du système des Nations Unies et le fait que le secrétariat du GLTN soit abrité par ONU-Habitat nous placent dans une position unique et mandatée pour continuer à jouer un rôle clé dans la poursuite du programme de développement mondial.

Notre engagement consiste en partie à **surveiller et à soutenir les efforts déployés par les États membres pour améliorer la sécurité du régime foncier pour tous**, de manière plus large et plus spécifique, afin de satisfaire aux exigences de l'indicateur 1.4.2 du régime foncier des objectifs de développement durable. Par l'intermédiaire du Secrétariat, nous continuerons d'appuyer le rôle d'ONU-Habitat et de la Banque mondiale en tant que co-dépositaires de l'Indicateur 1.4.2, sur lequel les États membres sont tenus de rendre compte régulièrement des progrès accomplis. Nous collaborerons également avec les agences dépositaires d'autres indicateurs fonciers relatifs à la sécurité alimentaire, au sexe et à la planification et à l'utilisation durables des sols. L'appui à l'Initiative des indicateurs fonciers mondiaux est un élément fondamental de notre stratégie. Cela inclut notre travail sur la gestion foncière responsable, la réunion et la coordination de communautés mondiales de données et de terres, et le développement de méthodologies, de protocoles de données et d'outils comparables pour le suivi des problèmes de gestion foncière.

**Notre priorité est de mettre au point des outils fonciers novateurs prenant en compte le sexe et les jeunes.** Nous mettrons davantage l'accent sur leur mise en œuvre à grande échelle, en combinaison avec d'autres outils développés par nos partenaires et d'autres acteurs fonciers.

Nous continuerons à **renforcer la capacité** des acteurs et partenaires fonciers à promouvoir la sécurité du régime foncier, à mettre en œuvre des outils à grande échelle et à institutionnaliser ces outils dans chaque pays. Nous

encouragerons le retour de l'information afin de pouvoir affiner et améliorer les outils.

## THEMES A COUVRIR DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DEGLTN

Dans certaines régions, il existe encore d'énormes lacunes en termes de sécurité d'occupation et d'outils fonciers. Nous mettrons particulièrement l'accent sur ce qui suit.

### Reconnaître les droits fonciers coutumiers et locaux et les systèmes de propriété communale et collective

Une grande partie des terres d'Afrique, d'Asie et de certaines régions d'Amérique latine sont détenues par des systèmes de communauté et de groupe, souvent sur la base de droits fonciers coutumiers ou autochtones. La reconnaissance du régime foncier coutumier et autochtone est bien plus qu'un simple enregistrement formel. Le régime foncier comporte une gamme de corrélations, allant de la reconnaissance par l'État des droits coutumiers ou le renforcement des autorités de gestion des terres au sein des communautés, à une surveillance accrue de l'administration des terres au niveau local. L'objectif primordial est que tous les utilisateurs bénéficient d'une reconnaissance et d'une sécurité accrues de leurs droits fonciers en tant que fondement du développement économique local. L'absence de sécurité d'occupation dans les droits fonciers coutumiers et communaux empêche les communautés locales de trouver des moyens de subsistance décents et limite les investissements nationaux et étrangers susceptibles d'améliorer leurs moyens de subsistance.

Cette situation concerne environ un milliard de petits détenteurs vivant dans des zones rurales. En Afrique subsaharienne et en Asie, 80% des terres agricoles sont gérées par des petits exploitants travaillant sur des exploitations allant jusqu'à 10 hectares. Ces agriculteurs fournissent jusqu'à 80% de l'approvisionnement alimentaire de ces régions (FAO 2012). La demande croissante d'investisseurs nationaux et étrangers en terres agricoles et forestières, comme dans le cas d'investissements fonciers à grande échelle, a considérablement accru la vulnérabilité de la population sous les régimes coutumier et communal. Cela concerne particulièrement les petits agriculteurs et les éleveurs dont les moyens de subsistance dépendent de l'accès à la terre, à l'eau et aux forêts.

Nous continuerons de travailler avec nos partenaires et les autorités pour renforcer les droits fonciers dans le cadre du régime foncier coutumier et communal au moyen d'outils appropriés et en concevant un modèle d'administration foncière adapté à ce contexte. Nous développerons et mettrons en œuvre des outils et des approches foncières qui favorisent des investissements fonciers responsables, tout en favorisant la transparence et la participation au sein des communautés, ainsi qu'entre celles-ci et les investisseurs.

**-- Groupes cibles :** *Petits exploitants agriculteurs et éleveurs, en particulier les femmes et les jeunes, et les autorités foncières coutumières.*

## Améliorer la sécurité du régime foncier dans les zones d'installations informelles

L'urbanisation est devenue pratiquement synonyme d'installations informelles et de croissance des bidonvilles dans le monde entier. Alors que la proportion d'habitants de bidonvilles dans les zones urbaines a diminué depuis 2006, les chiffres absolus ont considérablement augmenté (ONU-Habitat 2016). L'absence de sécurité d'occupation par les habitants des bidonvilles est au cœur de cet énorme défi. Les expulsions de personnes de bidonvilles et de squatters au fil des ans laissent à penser que la sécurité d'occupation devient de plus en plus précaire. C'est particulièrement le cas en Afrique subsaharienne et en Asie, où des expulsions ont souvent eu lieu pour laisser la place à une infrastructure à grande échelle ou à un « embellissement » de la ville (ONU-Habitat, 2011).

Sur la base de nos travaux antérieurs dans les bidonvilles et les quartiers informels, nous continuerons à développer et à appliquer des outils pour assurer la sécurité d'occupation dans ces contextes. L'objectif est d'améliorer les systèmes de gestion foncière et de régime foncier en se fondant sur les normes des droits de l'homme. Nous travaillerons avec des partenaires aux niveaux national et municipal pour mettre en œuvre des outils et des politiques qui renforcent la sécurité d'occupation dans les bidonvilles et les quartiers informels, en tant que base d'un logement convenable et de conditions de vie améliorées. Nous travaillerons avec des partenaires et des organisations locales pour conclure des accords avec les administrations municipales et métropolitaines afin de collecter des données et de reconnaître les installations informelles. Ce sont des mesures visant à prévenir les expulsions forcées et à aborder collectivement la question de la sécurité du régime foncier de leurs résidents.

-- **Groupes cibles** : habitants des bidonvilles, zones de peuplement menacées d'expulsions forcées.

## Aborder la question de la sécurité d'occupation des sols dans le réseau urbain-rural

Dans un monde de plus en plus urbanisé, il existe un intérêt renouvelé pour assurer un développement complémentaire et se renforçant mutuellement dans les zones rurales, périurbaines et urbaines. Le flux accru de personnes, d'activités économiques et d'informations entre zones urbaines et rurales a estompé la distinction entre zones urbaines et zones rurales. La limite entre les zones urbaines et les zones rurales est de moins en moins claire, en particulier dans les pays en développement. Ceci est dû en partie aux faiblesses des systèmes de politique et de planification liés à la gestion foncière. Il y a de plus en plus de conflits fonciers dans les zones semi-rurales et semi-urbaines. L'insécurité du régime foncier a de graves conséquences sociales et économiques : la migration, l'insécurité alimentaire, les obstacles à l'acquisition de terres pour les infrastructures et le développement publics et utilisation sous-optimale des terres publiques. L'interdépendance des terres rurales et urbaines a souvent été négligée et peu de connaissances sont disponibles pour guider les décideurs et les autorités locales responsables de la gestion foncière. Il est nécessaire de porter une plus grande attention au rôle de la politique foncière, au régime foncier,

à l'utilisation et à la planification dans la promotion des liens entre les contextes urbain, périurbain et rural.

Nous aborderons cette question en partageant les connaissances et en sensibilisant le public à la manière d'améliorer la sécurité du régime foncier. Nous renforcerons la capacité des acteurs fonciers à mettre en œuvre des approches et des outils fonciers qui sont transformateurs, adaptés au contexte et soucieux de l'égalité des sexes.

-- **Groupes cibles** : autorités locales, résidents périurbains.

## Réduire la vulnérabilité des droits fonciers relativement aux incidences du changement climatique

Le régime foncier et les conditions environnementales sont étroitement liés. Les impacts du changement climatique incluent la variabilité saisonnière et les extrêmes, les inondations et la sécheresse, la dégradation de l'environnement, même une imprévisibilité encore plus grande des moyens de subsistance déjà vulnérables, un niveau d'endettement plus élevé, etc. La gestion des régimes fonciers peut jouer un rôle important dans l'atténuation de ces impacts. Des règles formelles ou informelles inappropriées pour l'accès à la terre peuvent, par exemple, conduire à une dégradation de l'environnement. Le régime foncier précaire est lié à une mauvaise utilisation des terres, qui conduit à son tour à la dégradation. Un manque de droits clairs peut réduire les incitations à conserver les ressources. Par exemple, les métayers titulaires de baux à court terme peuvent ne voir aucune raison de protéger le sol, de planter des arbres ou d'améliorer les pâturages, car ils ne tireront aucun profit de leurs investissements. Les agriculteurs fortement endettés et exposés à l'insécurité alimentaire ont du mal à innover ou à investir dans la gestion des terres lorsqu'ils sont occupés à tenter de survivre.

Nous renforcerons les droits fonciers des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables afin de promouvoir la planification de l'utilisation des terres et une agriculture intelligente face au climat qui réduise l'impact du changement climatique.

-- **Groupes cibles** : autorités locales, zones d'habitation vulnérables aux effets du changement climatique.

## Garantir les droits fonciers des communautés touchées dans des contextes affectés par des conflits

La violence oblige souvent les gens à fuir leur domicile. Une fois les combats terminés, des modifications de la répartition des terres et des droits de propriété peuvent laisser un grand nombre de personnes sans abri et sans terre. Bien que la relation entre la terre et les conflits soit complexe, la concurrence relativement à la terre a été une cause cruciale de violence dans certains conflits et un facteur sous-jacent dans de nombreux autres. La violence peut également déclencher une concurrence relativement à la terre, ainsi que des mouvements massifs de population et des déplacements forcés. Le renforcement des droits fonciers et de la sécurité d'occupation est une préoccupation pour la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées, qui sont principalement des femmes et

des jeunes. La sécurité du régime foncier s'est révélée être un élément clé pour la reconstruction et pour la réalisation de la paix et de la stabilité.

Nous renforcerons la prise de conscience sur les liens entre la sécurité foncière et les conflits en promouvant des approches et outils fonciers tenant compte des conflits. Nous les utiliserons dans les pays sujets aux conflits. Nous tenterons d'atténuer les causes d'instabilité et de différends liés au foncier, de mettre en place une gestion foncière adaptée au contexte, de faciliter le recouvrement des droits fonciers perdus et de faciliter la réinstallation des communautés.

-- **Groupes cibles** : personnes déplacées à l'intérieur du pays, rapatriés.

### Intensification via un réseau dynamique et efficace, piloté par les partenaires

Nous nous sommes fixés une tâche majeure, qui nécessitera une augmentation substantielle des activités concertées menées par de multiples partenaires. Seul un réseau dynamique et efficace, dirigé par les partenaires, peut y parvenir. Cela nous oblige à renforcer la responsabilité et la transparence au sein de notre réseau. Pour ce faire, nous élaborerons un mécanisme (une « charte » des engagements des partenaires, par exemple) qui servirait de pierre angulaire aux activités de notre réseau au cours de la prochaine phase.

Nous demanderons à nos partenaires de travailler selon un modèle de fonctionnement plus fort, fondé sur la collaboration, la réciprocité et le financement mutuel. Cela permettra de conjuguer leurs efforts pour améliorer les droits fonciers et les systèmes qui les soutiennent, la communication, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des activités dans chaque pays. Nos partenaires s'aligneront sur un ensemble de messages et de valeurs essentiels, qui serviront de base à une action commune. Cela facilitera la mobilisation autour de thèmes particuliers et la mise à profit de la diversité de notre réseau pour avoir un impact. Cela permettra également une approche commune des institutions gouvernementales du pays hôte.

L'accent sera donc mis sur des contributions directes plus importantes au GLTN provenant de tous les partenaires et du gouvernement du pays hôte en termes d'activités, de temps, d'expertise et d'engagements de ressources, en espèces ou en nature.

Cette approche s'appuiera sur un cadre de gouvernance réformé pour les réseaux GLTN favorisant la participation, l'inclusion, la responsabilité et les responsabilités mutuelles, ainsi que sur un organe directeur intégré.

Cela nécessitera un examen de notre mode de fonctionnement actuel. Nous identifierons et mettrons l'accent sur les outils susceptibles d'être développés, à la fois ceux que nous avons développés et ceux d'autres sources.

Nous identifierons les pays où les outils pourraient être intensifiés efficacement et nous développerons des plans de mise en œuvre appropriés et réalisables pour chaque pays, avec des échéanciers et des objectifs pour la Phase 3.

Un facteur déterminant pour cette sélection sera la propension du gouvernement et de la société civile de chaque pays à accueillir et à diriger l'intensification à grande échelle. Nous organiserons un programme de soutien au pays hôte pendant une période de mise en œuvre convenue. Cela inclura les cadres réglementaires et stratégiques nécessaires pour introduire une approche inclusive de la sécurité d'occupation dans tout le pays.

Au besoin, nous établirons des mécanismes communs au niveau des pays pour promouvoir la coordination, l'apprentissage mutuel et les synergies. Là où de tels mécanismes existent déjà, nous en tirerons parti. Cela inclura des partenariats avec des agences des Nations Unies au sein des GLTN (ONU-Habitat, FAO, ONU-Femmes, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, etc.) et au-delà. Par exemple, la stratégie d'engagement national élaborée par la Coalition internationale pour l'accès à la terre peut constituer un canal privilégié pour la mise en œuvre d'outils aux niveaux national et local. Nous renforcerons notre collaboration avec la Coalition afin de créer une synergie et une complémentarité par l'efficacité et l'efficience.

Les mécanismes visant à renforcer notre réseau comporteront les actions suivantes :

- Reconnaître et valoriser les atouts de la diversité des partenaires et de la gamme d'outils terrestres que nous avons développés ensemble.
- Aligner et réaffirmer nos engagements à un ensemble commun de valeurs et de principes ; et éviter les activités qui vont à l'encontre de notre vision commune.
- Clarifier la focalisation de notre mandat et de nos responsabilités respectives.
- Trouver de meilleurs moyens pour le réseau de mobiliser ses ressources, de capitaliser sur sa réputation et de tirer parti de ses partenariats.
- Aligner et coordonner les efforts de nos partenaires au sein d'un pays pour éviter les doubles emplois ; plutôt, développer la synergie et la complémentarité avec les réseaux existants et les agences spécialisées.
- Opérationnaliser les programmes sur la base de principes de réciprocité en temps, en efforts et en ressources.
- Maximiser la reconnaissance de nos partenaires et les soutenir par un secrétariat GLTN efficace qui met l'accent sur le développement d'outils prioritaires, la facilitation, le suivi, les rapports et le développement des capacités.
- Combler le fossé conceptuel et opérationnel entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement travaillant dans les zones touchées par des conflits.
- Créer des messages plus clairs et plus uniformes, renforcés par une communication soutenue et efficace à l'intérieur et à l'extérieur du Réseau.
- Renforcer notre gouvernance et nos arrangements institutionnels pour concrétiser notre vision et notre mission. Cela inclura un secrétariat réorganisé capable de respecter un programme dynamique, tout en maintenant son important double rôle consistant à fournir et à développer une réflexion stratégique et des connaissances pour convoquer et inspirer le Réseau.

## ATTRIBUTION DE RESSOURCES, RÉCIPROCITÉ ET OPTIMISATION

L'exercice de droits fonciers à grande échelle nécessite des ressources importantes. Notre stratégie reposera sur un modèle d'optimisation et de réciprocité des ressources, dans lequel les contributions sont assorties et soutenues par tous les partenaires, y compris les gouvernements, afin d'assurer la plus grande optimisation et l'impact. L'expérience d'autres projets de développement « à grande échelle » démontre que les relations mutuelles fonctionnent mieux lorsque tous contribuent de manière égale, en espèces ou en nature, à la mobilisation des ressources nécessaires. Nous développerons des méthodologies et des initiatives conjointes optimisant les ressources. Nous adapterons différents scénarios de financement au fil du temps, et au-delà du financement nous axerons nos efforts sur la collaboration grâce à des contributions en nature.

L'attribution de ressources n'est pas qu'une question d'argent. Un réseau tel que GLTN dépend de ses ressources humaines, tant au sein du Secrétariat que de nos organisations partenaires. Nous dépendons également de la volonté politique et du soutien des gouvernements participants. Un réseau n'est aussi bon que les acteurs qui le composent, et la façon dont ils communiquent et interagissent les uns avec les autres. Des mécanismes d'apprentissage croisé soutenus et des échanges entre partenaires seront essentiels au succès.

La structure et la composition du secrétariat du GLTN devront être renforcées pour répondre à notre vision, à notre but et à nos objectifs, ainsi qu'à l'idée de maximiser les ressources. Nous réévaluerons les compétences actuellement disponibles au sein du Secrétariat afin de nous assurer que le personnel est le mieux apte à s'acquitter de ses nouvelles fonctions.

Nous accorderons une attention particulière à la communication au sein du réseau et entre les partenaires. Nous rechercherons des moyens créatifs de combiner les ressources existantes au sein du partenariat afin de nous assurer que nous sommes adaptés à notre contexte et que nous pouvons assurer aux donateurs le meilleur rapport qualité-prix.

## RÉFÉRENCES

- Union africaine. 2009. Déclaration sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique. Assembly/AU/Decl.1(XIII) Rev.1. [www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/LPI/au\\_declaration\\_on\\_land\\_issues\\_eng.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/LPI/au_declaration_on_land_issues_eng.pdf)
- FAO. 2002. Le régime foncier et le développement rural. FAO Études sur les régimes fonciers 3. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. [www.fao.org/docrep/005/y4307e/y4307e00.htm](http://www.fao.org/docrep/005/y4307e/y4307e00.htm)
- FAO. 2011. L'État des Ressources Mondiales en Terres et en Eau pour l'Alimentation et l'Agriculture. Gestion des systèmes en danger. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. [www.fao.org/docrep/015/i1688e/i1688e00.pdf](http://www.fao.org/docrep/015/i1688e/i1688e00.pdf)
- FAO. 2012 Petits exploitants et exploitants familiaux. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. [www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability\\_pathways/docs/Factsheet\\_SMALLHOLDERS.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Factsheet_SMALLHOLDERS.pdf)
- FAO. 2015. Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. [www.fao.org/docrep/016/i2801e/i2801e.pdf](http://www.fao.org/docrep/016/i2801e/i2801e.pdf)
- Habitat III. 2016. Nouveau programme pour les villes. Habitat III Secrétariat, Nations Unies, Quito. [habitat3.org/wp-content/uploads/New-Urban-Agenda-GA-Adopted-68th-Plenary-N1646655-E.pdf](http://habitat3.org/wp-content/uploads/New-Urban-Agenda-GA-Adopted-68th-Plenary-N1646655-E.pdf)
- FIDA. 2015. La sécurité foncière. Fonds international de développement agricole, Rome. [www.ifad.org/documents/38714170/40196966/Scaling+up+results+in+land+tenure+security.pdf/9be8e8e7-1a76-4b2c-9ab6-328f6c20df67](http://www.ifad.org/documents/38714170/40196966/Scaling+up+results+in+land+tenure+security.pdf/9be8e8e7-1a76-4b2c-9ab6-328f6c20df67)
- MDF Training and Consultancy. 2016. Mid-term review of phase 2 GLTN. [unhabitat.org/books/mid-term-review-of-the-global-land-tool-network-phase-2-programme-october-2016/](http://unhabitat.org/books/mid-term-review-of-the-global-land-tool-network-phase-2-programme-october-2016/)
- Mennen, T. 2015. Know your SDGs: Land matters for sustainable development. [www.chemonics.com/know-your-sdgs-land-matters-for-sustainable-development/](http://www.chemonics.com/know-your-sdgs-land-matters-for-sustainable-development/)
- OHCHR. 1966. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Nations Unies, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. [www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/cescr.aspx](http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/cescr.aspx)
- SDG Indicators website. SDG Indicators: Data collection information & focal points. [unstats.un.org/sdgs/dataContacts/](http://unstats.un.org/sdgs/dataContacts/)
- UN DESA. n.d. Sustainable development knowledge platform. [sustainabledevelopment.un.org/sdgs](http://sustainabledevelopment.un.org/sdgs)
- ONU-Habitat. 2011. Forced evictions. Global crisis, global solutions. Programme des Nations unies pour les établissements humains, Nairobi. <https://unhabitat.org/books/forced-evictions-global-crisis-global-solutions/>
- ONU-Habitat. 2013. L'état des villes du monde 2012/13 : Prospérité des villes. Programme des Nations unies pour les établissements humains, Nairobi. [mirror.unhabitat.org/pmss/listItemDetails.aspx?publicationID=3387](http://mirror.unhabitat.org/pmss/listItemDetails.aspx?publicationID=3387)
- ONU-Habitat. 2014. Constructing more equitable cities: Public policies for inclusion in Latin America. Programme des Nations unies pour les établissements humains, Nairobi. [unhabitat.org/books/construction-of-more-equitable-cities/](http://unhabitat.org/books/construction-of-more-equitable-cities/)
- ONU-Habitat. 2015. Habitat III issue papers: 22 – Informal settlements. Programme des Nations unies pour les établissements humains, Nairobi. [unhabitat.org/habitat-iii-issue-papers-22-informal-settlements/](http://unhabitat.org/habitat-iii-issue-papers-22-informal-settlements/)
- ONU-Habitat. 2016. World cities report: Urbanization and development – Emerging futures. Programme des Nations unies pour les établissements humains, Nairobi. [wcr.unhabitat.org/](http://wcr.unhabitat.org/)
- ONU-Habitat and GLTN. 2012. Handling land. Innovative tools for land governance and secure tenure. Programme des Nations unies pour les établissements humains and Réseau Mondial d'outils fonciers (GLTN), Nairobi. [unhabitat.org/books/handling-land-innovative-tools-for-land-governance-and-secure-tenure/](http://unhabitat.org/books/handling-land-innovative-tools-for-land-governance-and-secure-tenure/)



United Nations. 1948. *La Déclaration universelle des droits de l'homme*. Nations Unies, New York. [www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/](http://www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/)

United Nations. 2015. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015. [www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E)



Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) Législation urbaine,  
Land and Governance Branch  
Land and GLTN Unit  
P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya  
Tél : +254 20 76 23120 ; Fax : +254 20 762 4266  
Site Web : [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

Secretariat du Global Land Tool Network (GLTN)  
Facilité par ONU-Habitat  
P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya  
Tel : +254 20 76 5199 ; Fax : +254 20 762 5199  
E-mail : [gltn@unhabitat.org](mailto:gltn@unhabitat.org)  
Site Web : [www.gltn.net](http://www.gltn.net)

FACILITE PAR

**UN HABITAT**  
FOR A BETTER URBAN FUTURE



**GLTN**  
GLOBAL LAND TOOL NETWORK